

Dénonciations présentées par les représentants Bourdon, Couthon et Rovère sur la diffusion de fausses nouvelles concernant la Convention, en annexe de la séance du 10 germinal an II (30 mars 1794)

Louis Jean Joseph Léonard Bourdon de la Cronière, Georges Auguste Couthon, Joseph, marquis de Rovère de Fontvielle

Citer ce document / Cite this document :

Bourdon de la Cronière Louis Jean Joseph Léonard, Couthon Georges Auguste, Rovère de Fontvielle Joseph, marquis de. Dénonciations présentées par les représentants Bourdon, Couthon et Rovère sur la diffusion de fausses nouvelles concernant la Convention, en annexe de la séance du 10 germinal an II (30 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 602;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20944_t1_0602_0000_1

Fichier pdf généré le 23/01/2023

39

Léonard BOURDON. Je crois devoir faire part à mes collègues d'une nouvelle manœuvre employée pour perdre les amis de la liberté. Hier soir, en rentrant chez moi, on me remit plusieurs lettres; l'une était datée de Soleure, en Suisse, cachetée avec un pain et piquée avec une épingle. On me marquait que tout réussissait au-delà de mes espérances, et l'on me prévenait de ne plus envoyer ma correspondance par mes agents ordinaires, mais d'adresser mes lettres, poste restante, à Soleure.

Je ne pus venir en faire part à la Convention, il était trop tard; je me rendis au comité révolutionnaire de ma section, qui me donna un de ses membres pour venir m'accompagner au comité de sûreté générale; je n'y trouvai personne. Je m'y suis rendu ce matin; j'y ai rencontré un autre membre de la Convention qui m'a dit avoir reçu une semblable lettre, timbrée de Soleure : le timbre paraît contrefait; elle lui a coûté 11 sous de port, et lui a été portée par le facteur qui m'a porté la mienne. Le comité de sûreté générale prend des renseignements sur ce citoyen; mais, en attendant, j'engage beaucoup de nos collègues à se défier des lettres semblables qui pourront leur parvenir.

COUTHON. Je demande à faire une observation à l'appui de ce que vient de dire le préopinant. Un grand sujet pour la Convention de se féliciter d'avoir déjoué les manœuvres des nouveaux conspirateurs, ce sont les renseignements certains parvenus au comité de salut public. Il a appris que les papiers publics publièrent dans toutes les cours de l'Europe, le lendemain de la dernière décade, que la Convention était dissoute, qu'il y avait eu un grand carnage à Paris, qu'un régent avait été proclamé. (*On rit.*)

Les papiers publics vendus aux tyrans leur donnaient l'espérance de traiter avec une autorité légitime. Voilà les renseignements qu'a reçus le comité; La Convention doit y trouver une nouvelle preuve de la conspiration qu'elle a déjouée et un nouveau sujet de félicitation d'avoir fait tomber sous le glaive de la loi la tête des conspirateurs. (*Applaudi.*)

ROVERE. J'ajoute un autre fait à ce qui vient d'être dit : le 15 ventôse, dans la séance de la Société populaire d'Avignon, l'accusateur public du département dit que plusieurs membres de la Convention devaient être mis en état d'arrestation. Cet homme fut arrêté le lendemain avec quelques autres qui avaient fait de semblables prédictions; cependant notre collègue Maignet les a fait élargir; il a sans doute été trompé sur leur compte (1).

Il l'a été lui-même depuis.

Tous ces faits ont été renvoyés au Comité de sûreté générale (2).

(1) *Mon.*, XX, 108; *Débats*, n° 557, p. 166; *Batave*, n° 410; *Ann. patr.*, n° 454; *F.S.P.*, n° 272; *J. Mont.*, n° 138; *J. Sablier*, n° 1229; *C. Eg.*, n° 590; *J. Perlet*, n° 555; *Audit. nat.*, n° 554; *M.U.*, XXXVIII, 174; *Mess. soir*, n° 590.

(2) *Batave*, n° 410.

40

BARERE, au nom du comité de salut public. Le comité de salut public me charge de vous annoncer qu'il a commencé à procéder selon votre vœu à l'épuration des autorités constituées qui sont le plus près de vous.

Il a cherché d'abord la probité et le civisme, ensuite les lumières nécessaires pour démêler les pièges des ennemis de la liberté et pour conduire les affaires, lumières qui ne sont pas le partage exclusif des hommes à prétention, mais que l'on trouve souvent dans les hommes simples et obscurs qu'il faut chercher et découvrir.

Le citoyen Gateau, homme dont les patriotes éprouvés attestent les principes, a été appelé aux fonctions d'agent national du département de Paris.

Le comité a aussi épuré l'administration de la police. Il a fait mettre en état d'arrestation quatre de ses membres, jadis partisans effrénés de la faction girondine, depuis amis d'Osselin et impliqués dans son procès, dont l'influence a paralysé ou égaré dans différentes occasions le comité de police. Il en a conservé contre lesquels il n'y avait point de griefs personnels, et a mis à la place des autres des membres du conseil de la commune connus par leur civisme et par leur attachement à la représentation nationale.

Le comité révolutionnaire de la section Marat, dénoncé par la voix publique, a été régénéré d'après les mêmes principes. Nous avons rempli en cela les devoirs que vos décrets nous avaient formellement imposés; nous continuerons de remplir votre vœu.

Mais, à l'époque mémorable d'une régénération morale et politique, nous avons cru qu'il importait de donner à nos premières opérations le poids imposant de votre suffrage; et, quoiqu'elles soient prescrites par une loi précédente, nous vous proposons de les approuver et de les confirmer par un décret formel.

Le comité croit devoir vous dire un mot de la situation actuelle de Paris. Jamais cette cité ne renferma un si grand nombre de malveillants. Tous les scélérats de l'Europe semblent s'y être donné rendez-vous, mais ils sont partout cernés et partout comprimés. Jamais la surveillance civile et militaire ne fut exercée avec tant de concert et de zèle. Jamais le peuple de cette cité, mère et gardienne de la liberté, ne se montra plus dévoué à la liberté, plus las de tous les traîtres, plus attaché à la représentation nationale. Le premier mouvement des factions de l'aristocratie serait le signal de leur mort. Bientôt, si vous nous secondez, nous tâcherons de faire en sorte que nul ennemi de la liberté ne puisse habiter impunément ce séjour, et l'air même qu'on y respire sera mortel pour tous les fauteurs de la tyrannie.

Le tribunal révolutionnaire continue de poursuivre les complices de la conspiration, dont quelques chefs ou agents viennent d'être punis, avec cet esprit de justice qui l'a rendu aussi secourable au patriotisme opprimé que terrible aux aristocrates.